



**AVIS D'OUVERTURE DU CONCOURS SUR TITRES DE DIÉTETICIEN DE CLASSE NORMALE**

Le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière – <https://www.concours-fph.ars.santé.fr>

VU le code général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux personnels de rééducation de catégorie A de la fonction publique hospitalière (JO du 23 août 2015) modifié,

VU l'arrêté du 24 mai 2024 relatif aux diplômes, certificats ou titres permettant d'exercer la profession de diététicien (JO du 26 mai 2024),

Considérant l'avis l'ouverture du concours sur titres de diététicien sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 8 septembre 2025, en vue de pourvoir 2 postes,

**Peuvent se présenter :**

Les candidats titulaires :

1° du brevet de technicien supérieur de diététique régi par les articles D. 643-1 à D. 643-35-1 du code de l'éducation, sous réserve des dispositions prévues aux articles D. 4371-1-1 à R. 4371-8 du code de la santé publique ;

2° du brevet de technicien de diététique institué par l'arrêté du 30 décembre 1952, première partie, et l'arrêté du 14 septembre 1953, deuxième partie, conformément au décret n° 52-178 du 19 février 1952 portant création et fixation des dispositions générales des examens publics prévus par la loi du 4 août 1942 modifiée relative à la délivrance des diplômes professionnels et reclassé comme brevet de technicien supérieur par l'arrêté du 2 août 1962;

3° du diplôme universitaire de technologie :

- spécialité biologie appliquée, option diététique ;

- spécialité génie biologique, option diététique, dès lors que ce diplôme a été délivré avant la première des deux dates prévues à l'article 3 de l'arrêté du 15 avril 2022 susvisé ;

4° La licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie », spécialité génie biologique parcours diététique et nutrition régie par les articles D. 642-66 et D. 642-67 du code de l'éducation et par les arrêtés des 6 décembre 2019 et 15 avril 2022 susvisés, sous réserve des dispositions prévues aux articles D.4371-1-1 à R 4371-8 du code de la santé publique.

**Clôture des inscriptions le 7 octobre 2025 minuit**

**(Le cachet de la poste faisant foi)**

Le dossier d'inscription et la notice sont :

**Sur l'INTRANET du CHU : *Ma vie Pro – Accès personnel non médical-mon parcours Ma carrière – Ma carrière- Mes Concours et Examens***

**Ou sur la page INTERNET du CHU : [www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr) - *Travailler au CHU ⇒ Examens et concours ⇒ Concours hors écoles paramédicales***

Montpellier, le 8 septembre 2025,

P/La Directrice Générale et par délégation,

La Directrice Adjointe en charge du Pilotage  
RH et des Organisations.

Pascale CUBERES

Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## **NOTICE**

### **CONCOURS SUR TITRES DE DIETETICIEN DE CLASSE NORMALE**

*Dossier suivi par Christine Gisbert (04.67.3)3.88.09 – c-gisbert@chu-montpellier.fr*

#### **DESCRIPTION DES FONCTIONS :**

Est considérée comme exerçant la profession de diététicien toute personne qui, habituellement, dispense des conseils nutritionnels et, sur prescription médicale, participe à l'éducation et à la rééducation nutritionnelle des patients atteints de troubles du métabolisme ou de l'alimentation, par l'établissement d'un bilan diététique personnalisé et une éducation diététique adaptée.

— Les diététiciens contribuent à la définition, à l'évaluation et au contrôle de la qualité de l'alimentation servie en collectivité, ainsi qu'aux activités de prévention en santé publique relevant du champ de la nutrition (article L.4371-1 du code de la santé publique).

#### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires soit :

1° du brevet de technicien supérieur de diététique régi par les articles D. 643-1 à D. 643-35-1 du code de l'éducation, sous réserve des dispositions prévues aux articles D. 4371-1-1 à R. 4371-8 du code de la santé publique ;

2° du brevet de technicien de diététique institué par l'arrêté du 30 décembre 1952, première partie, et l'arrêté du 14 septembre 1953, deuxième partie, conformément au décret n° 52-178 du 19 février 1952 portant création et fixation des dispositions générales des examens publics prévus par la loi du 4 août 1942 modifiée relative à la délivrance des diplômes professionnels et reclassé comme brevet de technicien supérieur par l'arrêté du 2 août 1962;

3° du diplôme universitaire de technologie :

- spécialité biologie appliquée, option diététique ;

- spécialité génie biologique, option diététique, dès lors que ce diplôme a été délivré avant la première des deux dates prévues à l'article 3 de l'arrêté du 15 avril 2022 susvisé ;

4° La licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie », spécialité génie biologique parcours diététique et nutrition régie par les articles D. 642-66 et D. 642-67 du code de l'éducation et par les arrêtés des 6 décembre 2019 et 15 avril 2022 susvisés, sous réserve des dispositions prévues aux articles D.4371-1-1 à R 4371-8 du code de la santé publique.

#### **Les candidats doivent satisfaire aux dispositions du code général de la fonction publique, à savoir :**

##### **Nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire :**

1 - S'il ne possède la nationalité française ou celle de ressortissant d'un état membre de la Communauté Économique Européenne,

2 - S'il ne jouit pas de ses droits civiques,

3 - Le cas échéant, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions,

4 - S'il ne se trouve en position régulière au regard du code du service national,

5 - Le cas échéant, s'il ne remplit, compte tenu des possibilités de compensation du handicap, les conditions de santé particulières exigées pour l'exercice de certaines fonctions relevant du corps ou du cadre d'emplois auquel il a accès, en raison des risques particuliers que ces fonctions comportent pour les agents ou pour les tiers et des sujétions que celles-ci impliquent. Les statuts particuliers fixent la liste de ces fonctions ainsi que les règles générales suivant lesquelles les conditions de santé particulières sont appréciées.

**Attention :** En application du code générale de la fonction publique, la vérification des conditions requises pour concourir pourra intervenir après la proclamation des résultats et au plus tard à la date de nomination. S'il apparaît qu'un ou plusieurs candidats, déclarés admis par le jury, ne remplissaient pas lesdites conditions, ils perdraient le bénéfice de leur admission au concours.

## **PIECES A FOURNIR**

Tout dossier incomplet, à réception par le Service des Concours, c'est-à-dire ne comportant pas l'ensemble des pièces requises ci-dessous listées, sera rejeté de manière définitive.

Il en sera de même pour tout dossier expédié hors délai et pour tout dossier transmis autrement que par voie postale.

**Le dossier du candidat devra être fourni en 2 exemplaires (une version papier et une version dématérialisée)**, la composition du dossier est laissée à l'appréciation du candidat, cependant, il devra être accompagné obligatoirement des pièces suivantes dans l'ordre indiqué :

- 1) Le dossier d'inscription au concours daté et signé.
- 2) Une demande d'admission à concourir ;
  - a. Une lettre de motivation présentant notamment le projet professionnel amenant à candidater afin de permettre au jury d'apprécier les motivations du candidat à concourir.  
Elle devra être adressée à *Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation, 191 avenue du Doyen Gaston Giraud-34295 Montpellier Cedex 5,*
- 3) Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestation d'emploi.
- 4) Copie des titres de formation, diplômes, certifications et équivalences dont le candidat est titulaire.
- 5) Les formations suivies en lien avec le parcours professionnel,  
*Pour les agents du CHU de Montpellier uniquement, fournir l'historique de formation effectuée. Vous pouvez l'obtenir auprès du service Formation : « DRHformationcontinue@chu-montpellier.fr » ou en vous rapprochant de votre encadrement.*
- 6) La fiche du poste occupé validée et signée par l'encadrement, pour les agents du CHU de Montpellier uniquement,
- 7) Les trois dernières fiches d'évaluation, **en fonction de votre ancienneté**, (*uniquement pour les agents du CHU*).
- 8) Photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne, ou du passeport.
- 9) Une attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (attestation à fournir pour vous inscrire aux concours et examens pour les candidats Français ayant moins de 25 ans).
- 10) **Uniquement** : 1 enveloppe autocollante demi-format affranchie au tarif en vigueur (229x162) comportant le nom et le prénom du candidat et libellée à son adresse (*pour l'envoi des résultats*)

*Pour faciliter le traitement de votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir le présenter dans l'ordre des pièces demandées. Ne pas faire de copies recto-verso de votre dossier.*

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

J'attire votre attention sur le fait qu'il s'agit d'un concours sur titres, sans épreuves et sans entretien avec le jury.

Vous ne recevrez pas de convocation

Les résultats seront envoyés par courrier, affichés dans les locaux du C.H.U. de Montpellier et mis en ligne sur les sites Internet et Intranet (*site interne du CHU*).

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Article 14 de l'arrêté du 27 septembre 2012 :

Toute fraude, toute tentative de fraude ou toute infraction au règlement du concours entraîne l'exclusion du concours, sans préjudice, le cas échéant, de l'application des dispositions générales prévues par la loi du 23 décembre 1901. La même mesure peut être prise contre les complices de l'auteur principal de la fraude ou de la tentative de fraude

### **Envoi du dossier :**

*Le dossier de candidature devra être produit en 2 exemplaires (une version papier et une version dématérialisée)*

<b>Version papier</b>	<b>Version dématérialisée</b>
<p><i>Par courrier recommandé <b>avec accusé de réception</b> :</i></p> <p><i>Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue</i></p> <p><i>"Examens &amp; Concours" à l'attention de Madame Gisbert Christine</i></p> <p><i>Centre Administratif André Bénech</i></p> <p><i>191 avenue du Doyen Gaston Giraud</i></p> <p><i>34295 MONTPELLIER Cedex 5</i></p>	<p>Déposer <b>un dossier scanné en un seul document, format PDF, en précisant votre Nom, Prénom et le libellé du Concours</b>, en cliquant sur le lien suivant :</p> <p><a href="https://nextcloud.chu-montpellier.fr/index.php/s/W3texA27DyL4HJR">https://nextcloud.chu-montpellier.fr/index.php/s/W3texA27DyL4HJR</a></p> <p>code confidentiel à copier/coller : <b>{5_!uO&gt;Co\</b></p>

Christine GISBERT/ Evelyne GUILLERMIN

☎ 04.67.33.88.09/04.67.33.98.98

Code général de la Fonction Publique

# DOSSIER D'INSCRIPTION AUX CONCOURS OU EXAMEN PROFESSIONNEL

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

## **A- Intitulé exact du Concours/Examen :** Reporter l'information figurant sur l'Avis d'ouverture et sur la notice.

Intitulé exact du concours/examen (*Grade*) : \_\_\_\_\_

Spécialité \_\_\_\_\_

de l'année 20\_\_\_\_\_

*La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'information, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire (articles 34 et suivants). Elle garantit un droit d'accès et, le cas échéant, de rectification pour les données vous concernant, auprès du service organisateur du concours.*

## **Cadre réservé au service "Examens & Concours"**

Cachet d'arrivée

Remise AR

Contrôle

## B - Votre état civil et votre situation :

M  Mme

Écrivez en MAJUSCULES très lisibles

Votre nom d'usage (Epoux (se)) \_\_\_\_\_

Nom de famille (Naissance) \_\_\_\_\_

Vos prénoms \_\_\_\_\_

Votre date de naissance |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| (JJ-MM-AAAA) Département et Pays de naissance \_\_\_\_\_

**Votre nationalité**  Française  Ressortissant de l'Union Européenne

Votre situation familiale :  Célibataire  Concubin(e)  Pacsé(e)  Marié(e)  Divorcé(e)

Votre adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code Postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone portable (obligatoire) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Téléphone du service (recommandé) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

E-mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Êtes-vous en situation régulière au regard du service national ?  oui  non Services accomplis :  oui  non

Attestation de participation à la journée défense et citoyenneté, à fournir, pour les candidats français ayant moins de 25 ans.

Êtes-vous en situation de handicap ?  oui (fournir justificatif)

Si oui, souhaitez-vous un aménagement d'épreuves :

oui (**Joindre obligatoirement un certificat médical** détaillant l'aménagement souhaité et une demande écrite)  non

SI VOUS ETES CANDIDAT MINEUR non émancipé **OBLIGATOIRE** : Joignez un engagement daté et signé d'un de vos parents, rédigé comme suit : En qualité de (père, mère ou tuteur), je soussigné(e) (nom et prénom) autorise : (nom et prénom du candidat) à prendre part aux épreuves du concours.

Êtes-vous en position d'activité ?  oui  non

Si oui, quelle est votre situation professionnelle actuelle : \_\_\_\_\_

## C – VOS DIPLOMES OBTENUS :

Vos diplômes :  Niveau 3  Niveau 4  Niveau 5  Niveau 6  Niveau 7  Niveau 8  
(cochez) CAP/BEP Baccalauréat Bac + 2 Bac + 3 et +4 Bac + 5 Bac + 8

Intitulé du diplôme le plus élevé (avec secteur d'études) : \_\_\_\_\_

Année d'obtention

|\_|\_|\_|\_|

Votre diplôme spécifique requis pour le concours (Précisez intitulé) : \_\_\_\_\_

Année d'obtention

|\_|\_|\_|\_|

### DEMANDE D'EQUIVALENCE

Si vous ne remplissez pas la condition de diplômes, et que l'avis d'ouverture le prévoit, faites-vous une demande d'équivalence ?  oui  non

**SITUATIONS PARTICULIERES (joindre obligatoirement un justificatif) : Dispense de diplômes**

Sportif de haut niveau

Parent de 3 enfants et plus (joindre photocopie de livret de famille) :

Article L221-3-code du sport

Décret n°81-317 du 7 avril 1981

Pour les agents publics, précisez :  
**D – VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE ACTUELLE** *Cochez les cases correspondant à votre situation*

**FONCTIONNAIRE OU AGENT NON TITULAIRE**

Date d'entrée dans une administration :  
 \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (JJ-MM-AAAA)

Date d'entrée au CHU de Montpellier :  
 \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ (JJ-MM-AAAA)

N° de Matricule si agent CHU :  
 01/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Actuellement vous relevez de la  
**Fonction Publique :**

- D'Etat  
 Territoriale  
 Hospitalière

Grade actuel :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Votre échelon : \_\_\_\_\_

Depuis le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
 (JJ-MM-AA)

POSITION ADMINISTRATIVE :  Titulaire  Stagiaire  Contractuel Autres Précisez \_\_\_\_\_

Nom de l'administration, de la collectivité territoriale ou de l'établissement public qui vous emploie actuellement :  
 \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Service actuel : \_\_\_\_\_ Tél. du service : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Code postal | | | | | Ville \_\_\_\_\_

**E – VOTRE DECLARATION** (cochez)

Je reconnais avoir pris connaissance du programme et des conditions du concours ou examen **et m'engage à suivre la formation d'adaptation à l'emploi prévue par la réglementation.**

Je suis informé(e) que les résultats du concours feront l'objet d'une publication et d'une diffusion sur Intranet et Internet.

Je certifie que je remplis les conditions requises pour concourir.

En cas de succès au concours, je ne pourrai être nommé(e) que si je remplis les conditions exigées statutairement et notamment les conditions d'aptitude physique prévues par la réglementation. Toute déclaration inexacte ou incomplète me ferait perdre le bénéfice de mon éventuelle admission au concours.

Je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts. Je m'engage à fournir à l'Administration les pièces complémentaires qui sont demandées dans la notice explicative du concours à télécharger sur Intranet et Internet afin de compléter mon dossier de candidature.

**Date de votre demande**

\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
 (JJ-MM-AAAA)

**Votre signature**  
 précédée de la mention  
**« Lu et Approuvé »**

Vous trouverez toutes les informations (Dossier d'inscription, avis d'ouverture, notice, décisions, dossier de demande d'équivalence, dossier RAEP)

Sur le Site Intranet du CHU de Montpellier en cliquant sur le lien : **INTRANET**

Et

Sur le site Internet du CHU (sauf dossier de demande d'équivalence et dossier RAEP) en cliquant sur le lien : **INTERNET**